



BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2021

Le Centre d'interprétation du territoire d'Amherst va bon train

Page 10



MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372
info@municipalite.amherst.qc.ca
municipalite.amherst.qc.ca
124, rue Saint-Louis
Amherst (Québec) J0T 2L0

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Avec les beaux jours qui arrivent, donnons un coup de pouce à notre environnement immédiat en faisant le ménage des terrains résidentiels. Parlant d'environnement immédiat, puisqu'une superbe et agréable Municipalité est d'abord une source de fierté pour les citoyens, n'oubliez pas que le Conseil municipal mets sur pied un comité d'embellissement ayant comme mission première d'enjoliver la Municipalité d'Amherst et d'agir à titre de comité consultatif afin d'améliorer l'embellissement visuel par des gestes écologiques et collectifs. Nous comptons sur votre collaboration.

Dans ce bulletin, vous trouverez un résumé de l'avancement du projet du Centre d'interprétation du territoire d'Amherst. Malgré les travaux qui ont été ralentis en raison de la pandémie, nous prévoyons toujours l'ouverture du centre d'interprétation au début 2022.

Nous vivons plusieurs soubresauts concernant notre appartenance à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL). Selon toute probabilité, la RINOL sera dissoute à la fin de l'entente se terminant le 31 décembre 2021. Nous prenons tous les moyens afin que l'ensemble des citoyens soient desservis par un service de sécurité incendie après la dissolution. Les propriétaires et résidents du secteur de Vendée ont déjà reçu une lettre concernant leur secteur en particulier.

Rappelons que nous sommes en période de dégel printanier. Veuillez svp adapter votre conduite en conséquence. Aussitôt que les conditions le permettront, nous ferons intervenir la machinerie pour le nivelage de nos chemins. Merci de votre compréhension et de votre patience.

Lors de l'assemblée du conseil du 8 mars dernier, nous avons adopté un règlement sur les usages conditionnels pour l'ensemble du territoire. Vous pouvez le consulter sur notre site Web. Nous demeurons à votre disposition pour de plus amples renseignements, si nécessaire. Je tiens à remercier les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour leur travail sérieux sur l'élaboration de ce règlement et des recommandations faites au conseil.

Il semble que les dernières démarches concernant l'implantation d'une tour cellulaire à Vendée soient sur le point de se concrétiser. Une consultation publique sera l'ultime étape à franchir avant l'annonce officielle. Sincèrement, croisons-nous les doigts afin que Bell obtienne le feu vert en ce sens.

Maintenant, j'aimerais m'adresser au meilleur ami de l'homme. Serait-il possible de rappeler à votre maître qu'il doit vous enregistrer en se présentant à l'hôtel de ville. La médaille, renouvelable annuellement, est au coût de 20 \$. Les informations suivantes lui seront demandées, à savoir ; son nom et ses coordonnées, le nom par lequel vous répondez, votre race ou votre type, votre sexe, l'année de naissance, votre provenance et votre poids. D'autres renseignements pourraient également être requis, tels que le nom du vétérinaire, preuve de vaccination et toute décision rendue à votre égard.

Sachez de plus que d'autres mesures s'appliquent aux chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le « Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens » en allant sur le site des publications du Québec ou en téléphonant à l'hôtel de ville.

Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre résilience et de bien respecter les consignes de la Santé publique.

Cordialement,

Jean-Guy Galipeau
Maire



Le Centre d'Action Bénévole Laurentides
Au service des aînés
et des proches aidants d'aînés

- ✧ ✧ **Accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux**
- ✧ ✧ **Popote roulante - Repas santé surgelés**
- ✧ ✧ **Téléphones de bienveillance**
- ✧ ✧ **Cliniques d'impôts - Aide aux formulaires**
- ✧ ✧ **Accompagnement psychosocial - Groupe de soutien en art thérapie**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉNÉVOLES !

Mont-Tremblant 819-425-8433
Sainte-Agathe-des-Monts 819-326-0819



www.cab-laurentides.org



DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4 - 6
Rappels saisonniers.....	7
Sécurité publique.....	8
Loisirs et culture.....	9 - 12

CONGÉS FÉRIÉS

Pâques

Vendredi 2 avril et lundi 5 avril 2021

Journée nationale des patriotes

Lundi 24 mai 2021

Les bureaux municipaux seront fermés.
Les services essentiels des travaux publics demeurent fonctionnels en tout temps.
Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

Et si on osait...
bénévoler!

Je BENEVOLE .ca
www.jebenevole.ca

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES
819 425-8433 / 819 326-0819

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Prenez note qu'en raison de la pandémie, les séances se déroulent sous forme de visioconférence **jusqu'à nouvel ordre**. L'enregistrement de la séance est disponible dès le lendemain sur notre site Web. Si vous désirez formuler une question ou un commentaire avant la séance, vous pouvez le faire par courriel à info@municipalite.amherst.qc.ca ou par téléphone au 819 681-3372, poste 5200.

12 AVRIL
2021

10 MAI
2021

14 JUIN
2021

12 JUILLET
2021

Avec une superficie de 308 pieds carrés, ce local est une perle rare pour les visionnaires! Avec plus de 3200 véhicules qui circulent devant cet emplacement chaque jour, c'est une visibilité à ne pas sous-estimer!

Parfait pour sandwicherie, kiosque de produits frais, etc.

Local commercial disponible

Superficie de 308 p.c.



Veillez nous contacter
819-681-3372 p.5202

mstpierre@municipalite.amherst.qc.ca



VIE MUNICIPALE

Témoignage de Mme Dumas

Nous avons reçu récemment le témoignage d'une résidente de Gatineau sur notre halte routière. Nous ne pouvons passer sous silence un si beau message :



« Bonjour chers dirigeants et travailleurs de la Municipalité d'Amherst,

J'aimerais vous remercier pour le charmant accueil de votre halte routière, si précieuse et si rare en ce temps de pandémie. En effet, à chaque fois que je vais visiter ma fille à Nominigüe, j'ai besoin de m'arrêter à mi-chemin et j'ai surtout l'agréable surprise de retrouver ma petite halte! Je peux, en toute sécurité, profiter de la salle de toilette désinfectée, me laver les mains à l'eau chaude, prendre une petite marche et dîner en toute quiétude! J'en parle à tout le monde. J'ai aussi eu le plaisir de vous voir à la télévision de Radio-Canada. Quelqu'un a eu la même reconnaissance que moi envers ce petit coin si accueillant.

Bien à vous,
Sylvie Dumas »

Municipalité amie des aînés

À la suite de leur adoption au conseil municipal d'avril, la politique et son plan d'action feront l'objet d'un **lancement public** au printemps 2021. Un bulletin spécial sera publié pour l'occasion. Soyez à l'affût!

La Municipalité d'Amherst remercie le gouvernement du Québec pour l'aide financière octroyée dans le cadre de cette démarche.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :



SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉE

Saviez-vous que vous pouvez être informé rapidement, en cas d'urgence ou de force majeure, sur votre téléphone à domicile (ligne fixe), sur votre cellulaire, par courriel ou encore par messagerie texte (SMS/texto).

En effet, la Municipalité est dotée d'un service d'alerte dans le but de faciliter la transmission de messages importants à un grand nombre de personnes dans un court délai.

Exemples de situations importantes :

- interruption d'alimentation en eau
- avis d'ébullition ou de non-consommation de l'eau
- fermeture de routes
- catastrophe naturelle

Lors de telles situations, un message est acheminé aux résidents inscrits sur la liste, selon le secteur concerné, ou à l'ensemble de la Municipalité, selon le cas.

Lorsqu'une personne inscrite n'est pas en mesure de répondre au téléphone, un message est laissé dans la boîte vocale, le cas échéant.

Vous êtes automatiquement inscrit si :

- votre numéro de téléphone résidentiel figure dans l'annuaire téléphonique (pour les appels d'urgence seulement).

Vous n'êtes pas inscrit si :

- vous détenez un cellulaire ;
- vous êtes un nouveau résident ou une nouvelle résidente de la Municipalité d'Amherst ;
- vous venez de changer de numéro de téléphone ;
- vous possédez un numéro de téléphone confidentiel.

Inscription rapide et facile

Pour vous inscrire ou vérifier si vous êtes déjà inscrit, visitez municipalite.amherst.qc.ca à partir de la page d'accueil, en cliquant sur « **S'abonner au système d'alerte d'Amherst** ».

Les données recueillies serviront exclusivement pour le service d'alerte à la population d'Amherst et resteront confidentielles.



LE CONSEIL EN BREF

Février 2021

- Ratification de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 - Résolutions numéros 001.01.2021 à 010.01.2021 inclusivement pour la séance ordinaire du 11 janvier 2021
- Ratification des déboursés pour le mois de janvier 2021 - Déboursés du 01-01-2021 au 31-01-2021 pour un montant total de 285 818.08 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 47 337.72 \$
- Déclaration intérêts pécuniaires – Mise à jour
- Taxes impayées – Envoie de dossiers au procureur
- Déclaration d'engagement – Campagne nationale pour contrer l'intimidation envers les élus(es)
- Appui à la création de la Coalition Santé Laurentides
- Contribution aux organismes du milieu
- Indexation de la rémunération du personnel et des élus
- Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Janvier 2021
- Permis de voirie – MTQ
- Autorisation appels d'offres travaux TECQ 2021
- Acceptation soumission véhicule urbanisme
- Remplacement de l'éclairage de rue – Autorisation de signature
- Autorisation de déboursés – Réparation du tablier de trois ponts
- Écocentre – Bilan décembre 2020
- Dépôt d'une demande dans le cadre du Programme de reboisement social 2021
- Commande de bacs – Autorisation de déboursé
- Adoption de la Politique relative aux remboursements des analyses d'eau
- Dépôt rapport M. Martin Léger
- Avis de motion - Règlement 555-21 sur les usages conditionnels
- Premier projet de règlement 555-21 sur les usages conditionnels
- Servitude de passage lot 6 015 133
- Demande de dérogation mineure DM001-2021
- Demande de dérogation mineure DM002-2021 Demande d'usage conditionnel UC001-2021 Bibliothèques – Rapport de la conseillère responsable
- Municipalité amie des aînés (MADA) – Rapport du conseiller responsable
- Fonds Régions et ruralité – Autorisation de demande pour le moulin à Thomas

Mars 2021

- Ratification de la séance ordinaire du 8 février 2021 - Résolutions numéros 011.02.2021 à 034.02.2021 inclusivement pour la séance ordinaire du 8 février 2021

- Ratification des déboursés pour le mois de février 2021 - Déboursés du 01-02-2021 au 28-02-2021 pour un montant total de 333,760.88 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 46 096.35 \$
- Règlement d'emprunt 553-20 – Résolution de concordance et acceptation de soumission
- Abrogation de la résolution 249.12.2020 – Acquisition du lot 4 614 793 localisé en zone inondable
- Adoption de la politique d'investissement d'Amherst
- Modification de la résolution 068.03.2020 – Affectation budgétaire
- Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Février 2021
- Confirmation du retrait de la Municipalité d'Amherst de Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL)
- Acceptation de l'offre de la Ville de Mont-Tremblant pour la desserte du service incendie
- Autorisation appels d'offres travaux TECQ 2021
- Mandat à Équipe Laurence – Travaux rue McLaughlin
- Construction d'un belvédère à la Tour à feu - Autorisation de déboursé
- Avis de motion – Règlement 557-21 modifiant le règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la Municipalité
- Présentation du projet de règlement 557-21 modifiant le règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la Municipalité afin de permettre la circulation des véhicules hors route sur une partie du chemin de Rockway-Valley
- Appui – Unis pour la Faune
- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- Dépôt rapport M. Martin Léger
- Demande de dérogation DM003, DM004, DM005, DM006, DM007, DM008 et DM009
- Adoption du second projet de règlement 555-21 sur les usages conditionnels
- Avis de motion – Règlement 556-21 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 351-02 en concordance au règlement 355-2020 de la MRC des Laurentides
- Adoption du premier projet de règlement 556-21 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 351-02 en concordance au règlement 355-2020 de la MRC des Laurentides visant à régulariser la définition de cours d'eau intermittent
- Rapport sur les bibliothèques
- Rapport MADA
- Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS) – Autorisation de dépôt d'une demande
- Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés – Autorisation de signatures
- Autorisation d'appels d'offres – Fournitures de mobiliers urbains et installation d'un parcours santé
- Protocole d'entente entre la Municipalité d'Amherst et le conseil de bande de la Réserve Kitigan Zibi Anishinabeg

RÈGLEMENT 495-13 – RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

Nous aimerions vous rappeler que selon le chapitre 2.3 du Règlement relatif au stationnement et à la circulation, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période hivernale soit du 15 novembre au 15 avril inclusivement.

Ces dispositions sont applicables entre minuit et 7h00. Le règlement entier est disponible sur notre site Web dans la section [Règlements et politiques](#).



ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

1^{er} mai : date limite pour enlever son abri d'auto temporaire et démonter la structure. Merci à l'avance de votre collaboration.

OPÉRATION BALAYAGE DES RUES

Dès la fin de la fonte des neiges, l'équipe de la voirie procédera au balayage des rues afin de ramasser les débris et les matières qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues puisqu'il s'agit d'une infraction au règlement 497-13.

Lorsque vous engagez un entrepreneur, assurez-vous qu'il respecte le règlement municipal, car il travaille sous votre responsabilité.

Bon nettoyage de printemps!

ÉCOCENTRE 1323, route 323 sud

Nous tenons à remercier tous nos citoyens qui utilisent notre écocentre. L'environnement est un enjeu collectif et chaque geste que nous posons dans le but de le préserver compte!

Saviez-vous que chez nous, le polystyrène se rapporte et se récupère!

Les polystyrènes seront triés selon quatre catégories : Contenants alimentaires en styromousse, contenants alimentaires rigides, emballages de protection et isolation.

Il est très important de bien nettoyer les articles en polystyrène avant de les déposer dans les contenants de récupération. Il faut rincer et retirer les étiquettes, pellicules d'emballage, tampons absorbants, clous, etc. avant de les déposer dans le bon conteneur.



HORAIRE	Du 1 janvier au 30 avril 2021	Du 01 mai au 15 septembre 2021	Du 16 septembre au 31 octobre 2021
Mercredi	Fermé	16 h à 20 h	14 h à 18 h
Samedi	9 h à 14 h	9 h à 14 h	9 h à 14 h

1^{ER} MAI : DATE LIMITE POUR RETIRER VOS PNEUS CLOUTÉS

Nous aimerions rappeler aux automobilistes munis de pneus à crampons, communément appelés pneus cloutés, que ces derniers doivent être retirés avant le 1^{er} mai. Les pneus à crampons sont moins adhérents que les autres pneus sur une surface chaude et endommagent l'asphalte.

Un automobiliste pris en défaut après le 1^{er} mai risque d'écopier d'une amende minimale de 60 \$ en plus de voir son véhicule remisé. Vous pourrez réinstaller vos pneus à crampons à partir du 15 octobre.



VOUS REMORQUEZ DU MATÉRIEL?

Le chargement d'une remorque peut être plus long que la remorque elle-même pourvu qu'il ne dépasse pas de plus de deux mètres à partir des feux arrière. Dès que votre chargement excède d'un mètre la longueur de la remorque, un drapeau rouge est nécessaire à l'arrière de votre chargement afin d'être bien visible. Si vous circulez la nuit, le drapeau rouge doit être remplacé par un réflecteur.

EMBARCATIONS

Les embarcations nautiques feront l'objet d'une surveillance accrue ce printemps. Le moteur des embarcations excède souvent de plus d'un mètre les feux de la remorque. Un drapeau rouge devient alors nécessaire afin d'éviter l'amende minimale de 90 \$.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation, il est recommandé de croiser les chaînes ou les câbles de sûreté reliant la remorque au véhicule.

SÉCURISEZ VOTRE CHARGEMENT

Le conducteur a également l'obligation de s'assurer que son chargement est soit solidement retenu, soit suffisamment recouvert pour qu'aucune partie ne se déplace ou ne se détache du véhicule. Le conducteur d'un véhicule de promenade qui perd une partie de son chargement peut se voir remettre un constat d'infraction de 350 \$.



PROGRAMMATION ACTIVITÉS DE LOISIRS

Cours de Kung Fu à distance (via Zoom), par l'école d'arts martiaux Bai Long Dao

Le Kung Fu, au-delà de l'apprentissage de techniques de défense et de combat, est un entraînement fonctionnel, complet et idéal pour accroître autant la force musculaire, l'endurance, la flexibilité physique et mentale, que la mémoire! Grâce à la projection de salle virtuelle sur grand écran, l'instructeur et ses assistants peuvent simultanément voir et interagir avec un grand nombre d'élèves ! Les exercices sont adaptés selon la condition physique et l'expérience du participant et ce, peu importe l'âge et le niveau. Le cours est conçu pour accueillir de nouveaux élèves à tout moment!

Des groupes permettent de séparer les participants en fonction de l'âge et du niveau :

- Enfants (6 ans à 13 ans);
- En famille (rabais familial!);
- Adultes (14 ans et plus, niveaux débutants à avancés).

Tarif à partir de 59,99 \$ par mois. Pour information ou inscription : (418) 476-3364 ou info@kungfubld.com. Vous pouvez aussi visiter leur site Web au : kungfubld.com.

Yoga avec Marlene Seguin

Le yoga est une discipline utilisant le lien entre le corps et l'esprit afin d'améliorer son niveau de conscience grâce aux mouvements, à la respiration et à la méditation.

En ligne :

Yoga sur chaise : Afin de rendre le yoga accessible à tous, le yoga sur chaise utilise la chaise comme support afin d'aider au mouvement et au maintien de l'équilibre.
Lundi 9 h - 10 h

YogaFlow : Le YogaFlow utilise la respiration afin de guider les mouvements et affiner les sensations. **Mercredi 14 h - 15 h**

Les vidéos de ces cours Zoom seront disponibles sur YouTube via le site Web au yogaetcetra.com

Cours de mise en forme pour tous Essentrics (sur Facebook), par Angela Montemiglio

La technique Essentrics™ est un concept d'entraînement qui met l'accent sur la contraction pendant la phase d'allongement du muscle tout en permettant de développer et maintenir un corps en santé.

Cours en ligne (vous devez avoir un compte Facebook) disponible en direct ou en différé (au moment qui vous convient). Les cours précédents demeurent disponibles, donc vous pouvez débiter au moment qui vous convient.

Coût : contribution libre de 5\$ par cours. Pour participer, à partir de votre page Facebook, demandez à Angela (<https://www.facebook.com/angela.montemiglio>) de vous accepter dans le groupe « Angela Essentrics, Pilates... etc. ».

Toutes les activités disponibles sont affichées sur notre site Web au municipalite.amherst.qc.ca/activites-de-loisir/

Nous faisons des mises à jour régulièrement en fonction des directives de la Santé publique.

LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE D'AMHERST

Rapport d'étape (mars 2021), Préparé par Denis Chabot, chargé de projet, muséologue et historien

Le projet de Centre d'interprétation du territoire d'Amherst avance. Les travaux, ralentis par la pandémie, reprennent avec la préparation du scénario de l'exposition. À partir du scénario préliminaire, nous sommes à préparer le contenu des **quatre zones**, soit les textes, les artefacts, les photos et les vidéos qui vont présenter l'histoire du territoire d'Amherst.

La première zone porte sur la **présence amérindienne**. Elle est réalisée en collaboration avec les Anishinabeg de Kitigan Zibim, lesquels ont contribué à préparer le récit. On va y présenter les éléments de la culture Anishinabeg avant la présence européenne et l'histoire de la communauté établie dans notre secteur. Le Centre culturel de Kitigan Zibi possède une importante collection d'artefacts qu'il va mettre à notre contribution pour nous aider à préparer l'exposition. Pour soutenir le développement du partenariat, la Municipalité peut également compter sur la collaboration d'une conseillère en communication et affaires autochtones au depuis février 2021.

La deuxième zone porte sur l'occupation du territoire avec les **premiers colons**. Amherst est à la convergence de la colonisation anglophone et francophone. Nous rappellerons donc quoi avait l'air l'occupation du territoire avec les premiers colons.

La troisième zone porte sur l'**industrie forestière**. Amherst a déjà compté, sur son territoire, jusqu'à 8 moulins à scie. Le moulin à Thomas, construit en 1920, est un témoin sans pareil de l'époque de prospérité pour la coupe du bois dans la région des Laurentides. On retrouve aussi la tour à feu, dernière d'un réseau qui quadrillait le Québec pour la protection des incendies.

La dernière zone rappelle l'**histoire de la mine de silice**, une particularité de l'histoire des Laurentides qui doit absolument être mentionnée. L'AFFAIRE SILICOSE, déclenchée en 1948, rassemble les pièces de ce qui aura été le véritable détonateur d'une bombe sociale qui fera craquer la dictature de la soumission et dont l'onde de choc va fissurer le régime du premier ministre de l'époque, Maurice Duplessis. C'est un événement qui permet de mieux comprendre ce qui s'est joué dans les affrontements qui ont précédé la Révolution tranquille et qui se sont noués dans des enjeux et des rapports de forces qui vont définir les paramètres de la lutte pour la modernisation, ainsi que le destin du Québec. Ces événements vont amener la fermeture de la mine. À ce moment, Saint-Rémi-d'Amherst connaît son apogée.

En complément, un film documentaire Les veuves blanches est en voie de réalisation par le cinéaste Bruno Carrière. Il porte sur les événements tragiques et l'hécatombe parmi les travailleurs de la mine de silice de Saint-Rémi-d'Amherst, ainsi que sur les répercussions que la catastrophe a entraînées sur les familles et les épouses qu'on a surnommées, à cette époque, les veuves blanches de Saint-Rémi, en référence à la couleur du minerai. La sortie du documentaire est prévue pour le mois de juillet 2021.

L'ouverture du centre d'interprétation devrait avoir lieu au début de l'année 2022. Un événement spécial pour l'ouverture est planifié pour souligner le partenariat avec les Anishinabeg de Kitigan Zibi.

Le projet contribue à l'actualisation de la politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité en s'insérant dans la Route patrimoniale des Belles-Histoires et à la valorisation du Parc du Corridor aérobie. Il est important de rappeler que notre Municipalité a obtenu l'appui financier du Conseil des préfets des Laurentides par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour la mise en place du Centre d'interprétation du territoire d'Amherst. En complément, le projet de vidéo a été financé en partie par le Fonds de développement des territoires de la MRC des Laurentides et la fondation des vidéos religieux.

Pour plus de détails sur le projet, visitez notre site Web à l'adresse municipalite.amherst.qc.ca.

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2021

Inscription en ligne : <https://municipalite.amherst.qc.ca/camp-de-jour/>

Les inscriptions pour le camp de jour se dérouleront du 12 au 23 avril 2021* (23 h 59) en ligne ou par courriel au cdj@municipalite.amherst.qc.ca (en envoyant le document d'inscription complété et signé).

	Résident	Non-résident
Camp de jour	300 \$ pour le premier enfant d'une famille ; 280 \$ pour le deuxième enfant ; 230 \$ pour chaque enfant additionnel.	600 \$ pour tous les enfants (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
Service de garde	110\$ pour le premier enfant d'une famille ; 100\$ pour le deuxième enfant ; 60 \$ pour chaque enfant additionnel.	

*Il est à noter qu'après le 23 avril (soit après la date limite d'inscription), l'inscription de CHAQUE enfant coûtera 100 \$ de plus. À compter du 19 mai 2021, ce supplément sera de 200 \$ pour CHAQUE enfant, et à compter du 1^{er} juin, il sera de 300 \$, toujours pour CHAQUE enfant. Ces ajouts de frais s'expliquent par la nécessité pour nous de revoir les groupes afin de nous assurer du respect des ratios entre les enfants et les moniteurs, et ce, chaque fois que de nouvelles inscriptions s'ajoutent après la date d'inscription.

Après le 5 juin, nous n'acceptons plus aucune inscription. L'inscription de votre enfant doit également être payée en totalité. Si ce n'est pas fait, nous nous gardons le droit de refuser son inscription (sans remboursement de ce qui a déjà été payé) pour l'été 2021.

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans ayant, au moins, une maternelle 4 ans de complétée.

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- Une photo récente de votre enfant (vous pouvez nous l'envoyer dans le sac à dos de votre enfant à la première journée du camp de jour) ;
- Deux personnes à contacter en cas d'urgence (numéros de téléphone).

Rendez-vous sur notre site Web pour tous les détails.

Sujet à changement en fonction des directives de la Santé publique.

Camp de jour Amherst

Offre d'emploi - animateur

Veux-tu passer un été inoubliable?

Le camp de jour d'Amherst est à la recherche d'animateurs pour l'été 2021!

Envoie ton CV au cdj@municipalite.amherst.qc.ca !



Le Défi château de neige s'est terminé le 8 mars dernier.

Merci à tous ceux et celles qui ont pris part à cette activité enneigée!

LOISIRS ET CULTURE



AFRIQUE EN VENDÉE,
par Karen Faloon



LE CHÂTEAU DE PONT MAURICE,
par Julien Garnier et Heidi Demers



LE FORT VADEBONCOEUR,
par Reine Bergeron

FORT DE LA FAMILLE PAQUETTE,
par Cédric Paquette et Émilie Maurice



IGLOO,
par Coralie Vendette



LE DÔME DES NEIGES,
par Gabriel Brien

SLIDE AND HIDE,
par Marco Côté-Vadeboncoeur

